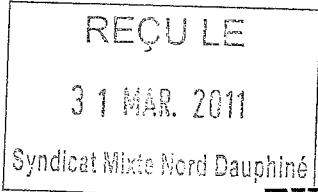


SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINE
1180 Chemin de Rajat
BP 25
38540 HEYRIEUX

N° 11/10
CONVENTION AVEC LA CAPI



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 03 mars 2011 s'est réuni en session ordinaire à St Alban de Roche, le 16 mars de l'an deux mille onze sous la présidence de Monsieur NIVON.

Nombre de membres en exercice : 100 titulaires Votants : 67

PRESENTS :

- ❶ - Communes en adhésion directe (1)
- ❷ - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (26)
- ❸ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (7)
- ❹ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (8)
- ❺ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (10)
- ❻ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (15)

1 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur QUEMIN André est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

La société SITA MOS a souhaité abandonner la gestion de la déchèterie de Satolas qu'elle avait construite à l'entrée du Centre d'Enfouissement Technique, pour les habitants des communes de Grenay et Satolas et Bonce.

Elle a donc remis cet équipement à la commune qui était par ailleurs déjà propriétaire du terrain concerné.

Compte tenu des transferts de compétences cet équipement doit faire l'objet d'un transfert de la commune à la CAPI, puis de la CAPI au Syndicat Mixte Nord Dauphiné.

Nous avons dès à présent repris la gestion du site depuis le 14 février 2011.

Afin de régulariser les procédures administratives, je vous propose d'autoriser le président :

- à signer un procès verbal avec la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère, pour la mise à disposition de la déchèterie de Satolas et Bonce au SMND.
- à prendre toutes les dispositions réglementaires pour assurer la gestion de l'équipement.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de
publicités effectuées

HEYRIEUX, le 25 mars 2011

**Le Président
M. NIVON**



A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be "M. NIVON".